



## Restitution appareil SAV hors garantie

Par **TristanB**, le **13/12/2016** à **22:33**

Bonjour à tous, je viens vers vous car j'ai un problème suite à un pc défectueux envoyer au sav de conforama. En effet, après une panne de disque dur, j'amène mon ordinateur portable au magasin pour demander réparation. Malheureusement il se trouve que j'ai dépassé les 1 an de garantie accordée par le magasin. J'essaye alors de faire valoir la garantie légale de conformité qui elle est de deux et encadré donc encore mon achat. L'employée du sav me dit alors qu'ils vont faire leur possible, étudier le dossier et me tenir au courant mais qu'en effet les réparations devraient être prise en charge sans que je doive payer quoique ce soit. Deux semaines plus tard j'apprends que mon pc est parti en réparation. Seulement, deux jours après je reçois un courrier avec un devis stipulant que les réparations s'élèvent à 130€. J'appelle alors le magasin pour comprendre, et donc on m'explique que la garantie ne couvre pas les dommages car la panne est sûrement due à une mauvaise utilisation (choc, chute etc...). Soit. La ou est le problème c'est qu'on me demande maintenant 58€ pour la restitution de mon pc non réparé pour les frais de transport qui ne sont pas pris en charge vu que ma garantie est caduque. Est ce normal, sachant que je n'ai absolument pas été mis au courant de la procédure et que je n'ai évidemment rien signé ?  
Merci d'avance pour vos réponses.